

Le magazine des habitants de

Nieul **sur** Mer

NIEUL, NOTRE PASSION COMMUNE - N°51 AVRIL 2021



Le Conseil Municipal d'Enfants une première à Nieul-sur-Mer

► PAGE 4

Dossier Enfance-Jeunesse

6-7 · Budget

12 · Centre de vaccination



En couverture :

Le Maire de Nieul-sur-Mer et le Maire du Conseil Municipal d'Enfants

3 En bref

L'actualité en synthèse

4-5 LE DOSSIER Enfance-Jeunesse

6-7 Budget

8-9 Culture

Les fêtes de 2021

Le Poilu, 100 ans déjà

Un nom pour votre bibliothèque

10 Entre nous

11 À savoir

12 Programmation culturelle Centre de vaccination



[Facebook.com/mairiedenieulsurmer](https://www.facebook.com/mairiedenieulsurmer)

Mairie - avenue du Parc - 17137 Nieul-sur-Mer
mairie@nieul-sur-mer.fr • Tél. : 05 46 37 40 10
Directeur de la publication : Marc Maigné
Rédactrice en chef : Nancy Henry, DGS

Maquette : Peuplades • Photos : Service
Communication, J.P. Ouvrard • Impression :
Imprimerie Rochelaise • Cet imprimé est issu de
forêts gérées durablement et de sources contrôlées,
10-31-1240. Tirage 3 200 exemplaires.
• Dépôt 1^{er} semestre 2021.



nieul-sur-mer.fr

Flashez pour visionner
les anciens numéros ou
pour en savoir plus sur
la Commune

Chères Nieulaises, Chers Nieulais,

Il y a un peu plus d'un an, notre pays entrait dans une période inédite de son histoire avec le début d'une crise sanitaire exceptionnelle qui allait bouleverser notre vie.

Comme toutes les villes de France, Nieul vit à l'heure des décisions sanitaires prises par l'État et s'adapte, à chaque nouvelle mesure, pour assurer à ses habitants toute la sécurité possible. Malgré notre taille modeste – je préfère dire « humaine » – nous participons à l'effort collectif pour venir à bout de cette pandémie. C'est la raison pour laquelle, en ma qualité de maire mais aussi de médecin et de référent communautaire pour les questions de santé, j'ai répondu favorablement à l'appel de Monsieur le Préfet pour l'ouverture d'un centre de vaccination à Nieul-sur-Mer, le troisième sur le territoire de l'Agglomération rochelaise.

Ainsi, nous allons donner la possibilité aux habitants de la commune, mais également à ceux des communes limitrophes, de venir se faire vacciner dans leur intérêt et dans l'intérêt de tous. Comme partout en France, nous restons tributaires des doses de vaccins que l'État nous fait parvenir, en nombre insuffisant au regard des besoins ; je déplore évidemment le manque de doses et je regrette de voir nos centres fonctionner en-deçà de leur capacité. Mais à l'heure où ces lignes sont rédigées, nous avons bon espoir de voir le nombre de vaccination fortement augmenter. Malgré les difficultés, je tiens à souligner l'efficace collaboration qui s'est installée entre les services de la commune et ceux de la Communauté d'Agglomération d'une part et de l'État d'autre part pour faire en sorte que le dispositif de vaccination sur notre territoire soit aussi efficace que possible.

Je tiens d'ailleurs, une nouvelle fois, à exprimer ma gratitude envers les personnels de santé qui travaillent sans relâche pour la santé de tous, dans les hôpitaux, les cabinets médicaux et maintenant dans les centres de vaccination. Je remercie également tous les agents publics qui travaillent dans l'ombre pour organiser ce dispositif complexe et vous offrir, malgré le manque de moyens, un service public le plus qualitatif possible. Enfin, je remercie les bénévoles qui ont répondu à notre appel pour nous aider à faire fonctionner notre centre de vaccination ; ils apportent une aide précieuse, tant sur le plan logistique qu'humain, en mettant au centre de notre organisation de la solidarité et de l'entraide. Merci à tous.

Pour autant, la crise n'est pas finie et l'on mesure à peine son impact sur nos vies respectives, que l'on soit jeune ou moins jeune, en situation d'activité ou en chômage partiel, étudiant ou retraité. Je souhaite à chacun.e d'entre vous de dépasser cette crise sanitaire et vous invite, par la vaccination, à participer à la lutte contre le virus.

En vous souhaitant un très beau printemps et une excellente santé.



© Pierre Meunié - Agglo La Rochelle

Marc Maigné, Maire de Nieul-sur-Mer, lors de la visite du centre de vaccination, en présence du Dr. Céline Laforêt et de Messieurs Molager, Secrétaire Général de la Préfecture et Morival, Directeur départemental de l'ARS.



RETOUR SUR LA DISTRIBUTION DE CHOCOLATS DE NOËL AUX SÉNIORS

Un petit moment de douceur et de réconfort en ce début d'année. Tout au long du mois de janvier, les Nieulais âgés de 75 ans et plus se sont vu offrir une boîte de chocolats des mains des conseillers municipaux et des membres du Conseil d'administration du CCAS. Cela représente près de 590 personnes qui ont reçu la visite des élus avec un petit mot de soutien pour nos aînés.



La commune adapte l'extinction de l'éclairage public...

Pour tenir compte du couvre-feu mais pas seulement, rendre la nuit aux étoiles pour le bien-être de la faune, de la flore et des hommes est une chose normale mais elle devient encore plus évidente quand la crise nous impose un couvre-feu en fin de journée. La commune a donc décidé de modifier les heures d'extinction de l'éclairage en élargissant la période de 23h00 à 6h00. L'impact budgétaire sera sans aucun doute minime mais l'essentiel reste les économies d'énergie supplémentaires et les conséquences écologiques positives.

... et s'engage pour la planète

En votant à l'unanimité, lors du conseil de mars, pour adhérer à l'association locale « Les maires pour la planète », une association créée par les élus du territoire de l'agglomération. Parce qu'il n'est pas toujours simple de savoir ce que l'on peut faire pour aider la planète ni comment le faire, l'association a pour projet d'aider les communes à partager leurs expériences et à trouver ensemble les moyens de bien agir. Il s'agit d'une démarche éco-responsable des communes à laquelle Nieul se devait de souscrire.

+ | Rens. Mairie. 05 46 37 40 10

Fauchage tardif et biodiversité

Augmentation des insectes pollinisateurs, plus grande diversité de plantes : autant de conséquences bénéfiques d'une fauche tardive. Dans cette optique, le bureau municipal a décidé de modifier le rythme de fauchage des talus et bas-côtés en renonçant au fauchage de mai-juin, excepté lorsqu'il est nécessaire pour des raisons de sécurité.

Concernant les actions menées par des associations, la municipalité a lancé un programme d'acquisition de deux parcelles en vue d'y accueillir les jardins partagés, en lien avec l'association Nieul Aliment Terre.

Par ailleurs, la municipalité a mis un terrain communal à la disposition de l'association Nieul en Transition pour son « Opération Patates » : chantier collaboratif de plantation, buttage et récolte de pommes de terre en juillet et en septembre.

LE CHIFFRE

64

C'est le nombre de personnes issues du tissu associatif, du Conseil des Sages et du Conseil Municipal, qui ont répondu à l'appel pour venir prêter main forte au centre de vaccination. Si vous souhaitez les rejoindre et donner quelques heures de votre temps, n'hésitez pas à contacter la mairie.

+ | Rens. 05 46 37 40 10



LE CONSEIL MUNICIPAL D'ENFANTS (CME) UNE PREMIÈRE À NIEUL-SUR-MER

Le Conseil Municipal d'Enfants de Nieul-sur-Mer constitue une véritable école d'apprentissage de la démocratie participative, de la responsabilité citoyenne et de l'autonomie pour l'enfant. Le succès des projets portés par le CME est lié à la parfaite adéquation entre l'implication et la motivation des jeunes élus associées à celle des différents partenaires de la vie locale et citoyenne.

LES OBJECTIFS

I/ Les objectifs généraux

- Favoriser l'apprentissage de la citoyenneté de l'enfant en lui permettant de vivre une aventure sociale et civique en menant des actions concrètes en faveur des autres et de la collectivité.
- Institutionnaliser la place de l'enfant dans la commune en lui attribuant un rôle officiel d'interlocuteur par le biais d'une représentation démocratique.
- L'impliquer dans la vie citoyenne de la collectivité en collaborant avec les membres du conseil municipal sur divers projets dont ceux les concernant.

II/ Les objectifs pédagogiques

- Permettre aux enfants de prendre conscience de leur appartenance à un groupe et à une collectivité en leur offrant la possibilité d'agir concrètement.
- Apprendre à exprimer ses idées et à être porteur d'un projet de groupe, à travailler ensemble pour leur intérêt et celui des autres.
- Apprendre à monter des études de projets, à se fixer des priorités en respectant les différentes contraintes en matière de gestion de collectivité.

Le samedi 30 janvier 2021, le nouveau Conseil Municipal des Enfants s'est réuni, en présence du Maire, Marc Maigné et de l'adjoint à l'Enfance-Jeunesse, Philippe Gaffet.

13 conseillers enfants se sont portés candidats et ont chacun présenté leurs motivations.

Le vote s'est fait à bulletin secret et le dépouillement a été réalisé par Sandra Dupeyron, conseillère municipale et Cécile Elambert, adjointe au maire

Avec 5 voix, à égalité avec Ethan, c'est Louis (le plus âgé) qui a été élu Maire du CME et une écharpe officielle lui a été remise. Comme il se doit, le nouvel élu a remercié ses électeurs. À tour de rôle, les conseillers sont venus présenter leur profession de foi, ce qui a permis d'établir des grands thèmes avec des idées communes pour créer les commissions de travail : Environnement, Solidarité, Vie Locale, Vie Citoyenne.



- Faire découvrir le rôle des différents acteurs et institutions.

III/ Les objectifs opérationnels

- Être un membre actif de la vie locale en leur permettant de s'impliquer activement aux divers événements de la collectivité.
- Offrir aux enfants un lieu d'échanges, de dialogues et la possibilité de pouvoir s'imprégner des connaissances en matières institutionnelles et citoyennes.
- Mettre en place des projets rassemblant les enfants et les différents acteurs de la vie de la commune.

LES CHANTIERS JEUNES

Depuis juillet 2019, le service Enfance-Jeunesse propose aux jeunes nieulais des chantiers participatifs. Ces chantiers axent sur les valeurs humaines, la compréhension et le respect de son environnement, l'entraide, la réalisation d'actions concrètes au service de l'intérêt collectif.

Ils montrent qu'au travers d'un échange collectif et d'un travail à réaliser, une cohésion de groupe se construit, des compétences s'acquièrent, comme l'autonomie, la responsabilisation. Par leurs domaines d'interventions diversifiés et l'aide du personnel du service Enfance-Jeunesse et des services techniques, les chantiers s'inscrivent dans une volonté de développement d'animation jeunesse et de développement local.



Organisation des chantiers

Les chantiers ont eu lieu pendant les vacances scolaires et concernent des jeunes de 14 à 17 ans.

L'encadrement des jeunes est pris en charge par une animatrice et la directrice de l'Accueil de Loisirs, ainsi que du personnel des services techniques pour une aide ponctuelle selon les chantiers.

Plusieurs types de chantiers sont proposés en fonction des priorités et de la météo.

C'est ainsi qu'en février dernier, ils étaient 8 (5 filles et 3 garçons) sur le chantier de l'école Gabriel Chobelet. Ils ont donné un coup de neuf à la salle périscolaire de l'école. Pendant 5 jours, tous les matins, ils ont vidé, préparé puis repeint la pièce d'un bel orange vif. Ils ont également repeint des jardinières de l'Accueil de Loisirs. À la fin du chantier, le Maire et les élus de la commission Enfance-Jeunesse sont venus les féliciter et leur remettre une gratification (un chantier est gratifié de 15 € pour 3 heures de travail).

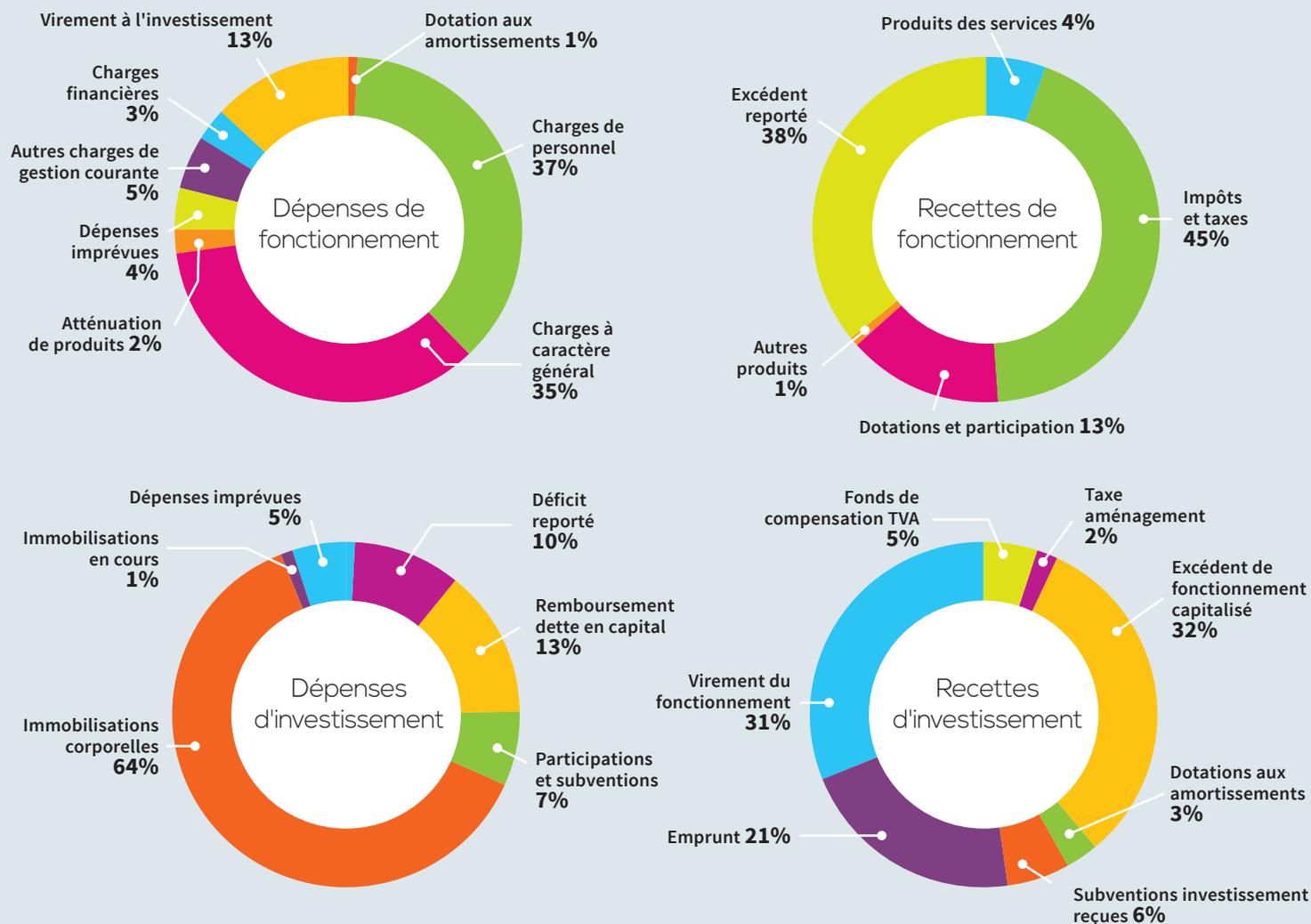
D'autres réalisations depuis 2019 :

- peinture du mur extérieur du terrain de tennis,
- ponçage et peinture du chalet en bois de l'école maternelle,
- débroussaillage des parkings du bord de côte,
- montage d'étagères métallique à l'Accueil de Loisirs,
- peinture des murs de l'Accueil Périscolaire sur l'école Chobelet,
- peinture de bacs à jardin, mise en sécurité d'un espace public (ancien terrain de tennis)...
- remise en état des gravures des monuments de la commune.

+ Rens. service Enfance-Jeunesse au 05 46 37 15 72

Au printemps reviennent les hirondelles et le budget !

Le 3 mars, nous avons voté en Conseil municipal le débat d'orientation budgétaire pour 2021. Nous avons proposé de poursuivre notre politique de maîtrise des dépenses municipales, de maintenir la fiscalité aux mêmes taux et de travailler les tarifs des services municipaux. Nous souhaitons avoir recours à un emprunt afin de financer nos projets de mandat et notamment l'ambitieuse structure Dolto. Au Conseil municipal du 7 avril nous avons approuvé le compte administratif 2020 qui dégage un excédent global de 2 566 411,67 euros et que nous avons affecté au budget primitif 2021 voté au cours de cette même séance.



CE QU'IL FAUT RETENIR

BUDGET GÉNÉRAL DE LA COMMUNE EN LÉGÈRE BAISSÉ, ARRÊTÉ À 9 646 165 €

Le budget général de la commune se répartit comme habituellement à 70 % en fonctionnement et 30% en investissement ; il est en légère diminution par rapport à 2020 en raison des baisses de recettes (-4,23%). Notre budget est sain mais fragile du fait du peu de recettes propres et des dépenses de fonctionnement déjà élevées et pouvant être impactées fortement par l'actualité.

PAS D'AUGMENTATION DES TAUX D'IMPOSITION PAR LA COMMUNE

TAUX D'ENDETTEMENT RÉDUIT À 6,8%

C'est le taux global d'endettement de la commune, intérêt et capital. C'est un niveau de désendettement jamais atteint qui va permettre à la commune en 2021 de réaliser un emprunt de 600 000 euros pour financer une partie des investissements, et ce en toute sérénité.

L'IMPACT DE LA CRISE SANITAIRE

198 000 €, c'est le coût de la crise sanitaire supporté par la commune

en 2020, entre les recettes des services non perçues et les dépenses supplémentaires. Cette année, la crise a été anticipée autant que possible dans les dépenses de la commune d'autant que le fonctionnement du centre de vaccination est en grande partie à la charge du budget communal.

L'IMPACT FINANCIER DE L'EHPAD

Un problème de convention de paiement avec l'EHPAD a été soulevé par la trésorerie principale au premier trimestre 2020, suspendant le paiement des redevances à la commune. Depuis, il n'a pas été trouvé d'accord avec les tutelles de l'EHPAD (Département et ARS) sur les montants des loyers à nous verser pour honorer le crédit très onéreux, il est vrai, nous liant avec le Crédit Foncier, notre prêteur.

Cette situation nous contraint à inscrire l'ensemble des redevances de location et de maintenance des deux derniers trimestres 2020 et des 4 trimestres 2021 en provisions au budget primitif 2021 à hauteur de 840 000 euros tant que la situation ne s'est pas éclaircie.

La gestion de cette problématique est soutenue par la CdA, le Département et l'ARS. Elle est connue du Ministère de l'Économie et en négociation avec le Crédit Foncier.

La conservation et valorisation de notre patrimoine bâti est un axe fort de notre volonté politique. Cet enjeu pour nos générations futures nécessite malgré tout de mobiliser des moyens humains et financiers conséquents de l'ordre de 500 000 euros par an hors investissement. Notre équipe de 4 agents affectés aux bâtiments ne peut, à elle seule, répondre au 500 demandes d'interventions en moyenne par an. La difficulté de cet exercice est de cibler les priorités tout en assurant le bon fonctionnement de nos services, écoles et autres bâtiments communaux. Sur ce deuxième semestre, nous travaillerons sur la deuxième tranche de travaux de l'agenda d'accessibilité programmée, l'amélioration et la distribution du réseau informatique en commençant par les écoles.

Travaux de Voiries à réaliser aux 2^{ème} et 3^{ème} trimestres 2021 :

La ligne directrice retenue pour les investissements de voiries cette année a été de traiter en priorité les rues impactées par les modernisations de réseaux.

- **Prolongation des phases rue de l'Ouille**, suite au renforcement du réseau d'assainissement.
- **Travaux rue des Mottes** sur les réseaux d'assainissement et pluvial pour améliorer la situation en cas de fortes précipitations dans les points bas de la Commune.
- **Travaux de finitions rue de Maillezais**, chaussée et trottoirs, suite à la pose de canalisations pluviales de gros diamètre cet hiver.
- **Réfection des parkings** en calcaire à Lauzières.

Par ailleurs, pour prioriser et hiérarchiser les futures interventions, un audit Voiries est en cours. Cet audit permettra de budgétiser les opérations à réaliser dans les cinq années à venir.



Travaux de la Bibliothèque Municipale :

Il reste quelques travaux de finitions à l'intérieur du bâtiment pour une livraison de chantier en mai. Parallèlement, la mairie va engager des chantiers de réfection du chemin le long de la bibliothèque et de la chaussée Saint-Blaise. Le jardin va également faire l'objet d'un aménagement.



La cabane des boulistes :

Réfection de la toiture et rénovation des enduits de façades et travaux de zinguerie.

Toiture de la Poste :

La Poste va être rénovée des murs au toit, le challenge étant d'organiser ces travaux en minimisant les temps de fermeture et en maintenant l'activité des services de la Poste.

Travaux de l'école Françoise Dolto :

Les études vont démarrer ! Travaillé en mode projet avec le service Enfance-Jeunesse, le programme d'étude a été validé. Une consultation de marché public, lancée cette année, permettra de désigner une équipe de maîtrise d'œuvre pluridisciplinaire (architecte, économiste, paysagiste, ...) pour définir les travaux qui seront à réaliser sur la mandature.



Infos risques naturels :

Le ministère de l'Environnement vient de mettre en ligne un outil numérique qui facilite l'information aux particuliers sur les risques naturels vis-à-vis des biens immobiliers : <https://erial.georisques.gouv.fr/#/>.

À ce sujet, pensez à prendre régulièrement des photos datées pour faire un état des lieux de vos biens.

Concernant la mise en place de protections individuelles sur les biens risquant d'être impactés par le risque de submersion marine, une information vous sera donnée prochainement sur les modalités d'intervention du Bureau d'Etudes UNIMA, mandaté par la Communauté d'Agglomération de La Rochelle.

Les fêtes de 2021, entre mobilisation et restriction...

Tous les jours, nous devons renoncer à organiser un spectacle vivant, une fête ou une exposition selon les sollicitations des artistes qui proposent de venir dans notre ville. Nous prenons le temps d'échanger avec eux lors de rendez-vous en visio. Nous avons la chance de faire de belles rencontres et ne manquerons pas de reprendre contact avec eux dès que nous pourrons envisager des événements culturels et associatifs.



Feu d'artifice de la Fête du Port du Plomb.

La Fête du Port du Plomb

La Fête du Port du Plomb, on ne la présente plus ! Cette fête est un des symboles de notre collaboration avec la ville de L' Houmeau, elle est l'occasion de valoriser la richesse de notre patrimoine naturel et historique. Nous avons tout mis en œuvre pour que cette fête soit l'occasion de se retrouver mais les contraintes sanitaires actuelles nous obligent à la reporter en 2022.

Les maires des deux communes ont dû prendre cette lourde décision. En effet, bien que quelques espoirs soient encore permis, il n'est pas respectueux envers les partenaires, les artistes et les associations de les laisser attendre plus longtemps.

Plusieurs réunions ont défini les contours de cette fête, ce travail n'est pas vain, il servira pour une fête encore plus belle en 2022.

La Fête des Arts, tous mobilisés !

Concernant la Fêtes des Arts, nous travaillons en collaboration avec l'association Arts et Lumières (fondatrice de cette fête) pour continuer à faire vivre la culture en déambulant d'atelier en atelier. Pour notre plus grand plaisir, 2 jours seront dédiés aux Arts les 11 et 12 septembre 2021, les Nieulais-es pourront accueillir les artistes qui souhaitent exprimer leur talent (peinture, sculpture, photographie, musique, danse, arts de la rue...). Faites-vous plaisir en invitant les artistes qui vont nous transporter dans leur univers !

Si vous souhaitez participer cette année à la Fête des Arts, soit en tant qu'artiste soit en tant qu'accueillant-e, nous vous invitons à vous faire connaître auprès de la mairie dès aujourd'hui en retournant la fiche d'inscription disponible sur notre site nieul-sur-mer.fr ou en déposant cette fiche remplie à l'accueil de la mairie, dans tous les cas, avant le 10 mai prochain.



Une nouvelle politique tarifaire des spectacles plus équitable

Afin de valoriser le travail des artistes et pour plus d'équité parmi les personnes qui veulent assister aux spectacles, nous avons décidé de revoir la grille des tarifs des spectacles en différenciant le prix d'une entrée. Les tarifs doivent correspondre à tous les Nieulais et donc prendre en compte les capacités financières de tous. Nous estimons que des tarifs différenciés permettent une meilleure équité, les plus favorisés payants davantage que les moins favorisés. Ainsi le tarif est adapté en fonction de la situation sociale de la personne qui souhaite assister à un spectacle. Le tarif réduit concerne les personnes qui relèvent des minimas sociaux.

Tarifs spectacle :

Plein tarif : 8€

Tarif réduit : 4€

Tarifs « tête d'affiche » :

Plein tarif : 10€

Tarif réduit : 5€

Le Poilu, 100 ans déjà

La statue du soldat est restaurée, elle sera remise en place à l'entrée de Lauzières prochainement.

Les travaux de la rue du Port ont été l'occasion de restaurer et protéger cette statue qui était très fragilisée par l'érosion et le sel. Nous souhaitons ici rendre hommage aux soldats Lauziérois qui se sont battus pour notre liberté lors de la première guerre mondiale. Elle sera de retour pour ses 100 ans, puisqu'elle a été posée en 1921 et dans l'attente de la fête en son honneur, nous vous proposons de partager l'écrit qui a inspiré la fête.

" Le monument aux morts de Lauzières avec le soldat pour emblème fut construit en 1920 mais le projet a commencé bien avant en 1919. Des anciens combattants de Lauzières Joseph Parpaix et Etienne Bironneau, peut-être d'autres, mais je sais par mon père Auguste Quechon que c'est Joseph Parpaix qui a soulevé l'idée parce qu'une cousine à lui de l'Houmeau avait fait poser une statue de son fils mort à la guerre. La statue ne lui a pas plu surtout la ressemblance, elle la refusa et Joseph donna l'idée d'un monument aux morts à Lauzières mais il fallait de l'argent pour acheter la statue. Le village se cotisa pour acheter la statue mais en plus il a fallu faire des bals des loteries et des jeux. Pour faire de l'argent c'est mon père Auguste Quechon qui jouait de l'accordéon et du violon avec M. Perotin qui lui jouait du saxophone et du violon qui passait l'orchestre et le bal le dimanche. Le terrain à l'entrée du village fut donné par M. Gratecap qui en était le propriétaire en tout en bonne et due forme chez un notaire de La Rochelle qui aimait beaucoup Lauzières et il fit les papiers gratuitement. Son nom je ne me souviens plus. Faire rentrer de l'argent n'était pas facile à cette époque de l'après-guerre mais une personnalité de Lauzières fit un don assez important et le comité des anciens combattants passa le marché avec cette dame la propriétaire de la statue. Pour l'inauguration tout le village et même des personnalités de Nieul, l'Houmeau et même La Rochelle étaient présentes. Ce fut la fête toute la journée. La surface du terrain pour faire monument était assez importante. J'ai une photo carte postale de l'époque."

Récit de Gerard QUÉCHON (source : collection privée)



Malheureusement, nous avons tout récemment dû décider de reporter la fête du Poilu à 2022. En effet, au regard de la situation sanitaire, nous sommes contraints de retirer tous les éléments de rassemblement et festifs de cet événement ; alors que sa raison d'être était le souvenir de cette terrible époque et revivre les fêtes d'autrefois dans les rues de Lauzières. Elle est donc reportée en 2022 afin de pouvoir la vivre pleinement tous ensemble !

La bibliothèque a besoin de vous !

Nous sollicitons votre participation pour le futur nom de la bibliothèque.

Pour cela, nous vous invitons à voter parmi les 3 noms proposés, soit en découpant le bulletin ci-dessous qui sera à déposer dans l'une des urnes placée dans le hall de la mairie et à la bibliothèque, soit sur notre page Facebook en écrivant votre choix dans le commentaire du post à ce sujet. Notre réflexion s'est portée vers des gens de lettres ayant un lien particulier avec notre commune de Nieul-sur-Mer :

• **Pernelle (1919) et Gabriel (1922-2018) SEVY** : peintre et écrivain, Pernelle Sévy est originaire de Nieul. Après une longue carrière de professeur de beaux-arts pendant laquelle elle écrit aussi des manuels sur les techniques artistiques, elle est aujourd'hui une peintre centenaire, fidèle à notre commune. Gabriel Sevy était un brillant anthropologue qui a beaucoup travaillé sur les indiens d'Amérique du Nord. En immersion totale avec eux, il était surnommé par eux TCHABICA (on a confiance en toi). Il a notamment créé un alphabet qui a permis à ces tribus d'écrire leurs traditions orales.

• **René Josué VALIN (1695-1765)** : juriste et rochelais du siècle des Lumières, il a été inhumé dans la salle basse de l'église de Nieul après avoir résidé une grande partie de sa vie à Lauzières. Ces écrits « Commentaires sur l'Ordonnance de Marine de 1695 » a fait autorité dans l'Europe entière, de même que son ouvrage sur la « Coutume de La Rochelle » où il défend en particulier le droit des femmes.

• **Roger SARRAUD (1883-1945)** : marin-Poète nieulais, il s'est établi en Algérie avant de revenir en France en 1924, il devient alors marin ostréiculteur à Nieul-sur-Mer. Malgré son difficile métier, il rédige 4 recueils de poésies : « Grisaille d'Aunis », « Au fil du coureau », « Guérets roux et gris », et enfin « Ré la blanche ». Il fut premier adjoint de Gabriel Chobelet à la mairie de Nieul-sur-Mer.



Je vote ! Bulletin de vote à découper et à déposer en mairie ou à la bibliothèque

Je souhaite que la bibliothèque municipale de Nieul-sur-Mer, 2 rue Saint-blaise, porte le nom de (cocher une seule case) :

Pernelle et Gabriel SEVY **René Josué VALIN** **Roger SARRAUD**

Citoyenneté et gestion des déchets

Parce que ce sont des petits gestes quotidiens qui mènent aux grandes solutions de demain, la commune met en place des partenariats pour limiter les déchets.



LES BOUCHONS EN LIÈGE

100% naturel, écologique et recyclable, l'Association ECHO-MER récupère vos bouchons afin de les valoriser en de nouveaux objets offrant ainsi une réduction des déchets et un travail par l'insertion. Après broyage par l'entreprise de Périgny, Ovive, la matière première permettra la création de granulats pour l'isolation phonique et thermique ou de poufs et coussins.

Un dépôt dans une poche à huîtres recyclée est à votre disposition à l'accueil de la mairie.

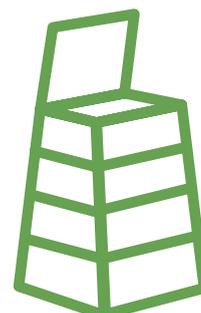


LES ANCIENS TELEPHONES MOBILES

Même cassés et obsolètes, EMMAÛS International et Orange ont mis en place une filière solidaire pour collecter et recycler les mobiles usagés.

Après récupération des vieux mobiles, ces derniers sont triés puis testés : les mobiles HS sont recyclés et leurs métaux récupérés par un éco-organisme et le reste des mobiles issus du recyclage sont reconditionnés et revendus au profit du réseau Emmaüs International.

Une boîte de collecte est à votre disposition à l'accueil de la mairie.



LES COMPOSTEURS

Dans le cadre de sa politique de prévention des déchets, la Communauté d'Agglomération de La Rochelle distribue depuis octobre 2018 gratuitement, dans la limite d'un équipement par foyer, des composteurs individuels à ses habitants afin d'encourager la pratique du compostage et réduire ainsi le poids des ordures ménagères.

Afin de faciliter l'accès au service, un nouveau dispositif de retrait en mairie est mis en place le mardi uniquement

**Renseignements au 05 46 37 40 10
mairie@nieul-sur-mer.fr**

Élections

Dimanches 20 et 27 juin 2021 auront lieu les élections départementales et régionales à l'Espace Michel CREPEAU

• Vous souhaitez être assesseur bénévole, vous êtes inscrits sur les listes électorales de Nieul-sur-Mer, contactez le service élection au 05 46 37 40 10 ou etatcivil@nieul-sur-mer.fr

• Vous souhaitez vérifier si vous êtes bien inscrit sur les listes électorales : www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F34687

• Vous avez jusqu'au vendredi 7 mai minuit pour vous inscrire sur les listes électorales directement en mairie ou sur www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N47

À compter du 6 avril 2021, une nouvelle procédure sera ouverte aux électeurs pour établir une procuration électorale.

Complémentaire de la procédure « papier » existante, la nouvelle procédure « Maprocuration » sera largement dématérialisée. Cette nouvelle télé-procédure permettra de diminuer substantiellement le temps nécessaire à l'établissement des procurations de vote pour l'ensemble des acteurs de la chaîne (électeurs, pouvoirs judiciaires, communes).

Un dispositif en trois étapes :

1. L'électeur mandant saisit en ligne sa demande de procuration après s'être authentifié via FranceConnect ; la validation par le mandant de sa demande en ligne déclenche l'envoi à son attention d'un courriel avec une référence de dossier à 6 caractères.

2. Le mandant se rend ensuite dans n'importe quel commissariat de police ou brigade de gendarmerie avec sa référence de dossier et une pièce d'identité. La validation par l'OPJ déclenche la transmission instantanée de la procuration vers la commune d'inscription du mandant.

3. Les services municipaux procèdent aux contrôles habituels (inscription du mandant et du mandataire dans sa commune, respect du plafond de procurations détenues par le mandataire) avant de valider ou d'invalider la procuration. Le mandant reçoit un message sur la suite donnée par la mairie à sa demande.

Annonces entreprises

SPRAY Couleurs Peinture Yachting

Maintenance navale pour les particuliers et les professionnels : entretien, réparation et préparation de bateaux neufs.

+ | Rens. EIRL GAUD Bernard - 13 Rue des Wagonnets
17137 Nieul-sur-Mer - 06 09 11 03 55 - spraycouleurs@gmail.com



Carton Vert

Entreprise de l'économie sociale et solidaire, spécialisée dans le réemploi de cartons d'emballage. Le but est de réduire les quantités de déchets et le gâchis des ressources en réutilisant directement des cartons qui sont très souvent en excellent état. Carton Vert a commencé son activité en janvier et recherche des fournisseurs de cartons comme des clients qui auraient besoin de

cartons moins chers et plus écologiques. Passez commande par mail, téléphone ou Facebook. Livraison à domicile possible à La Rochelle et ses alentours. Envoi Colissimo par commande sur notre site.

+ | Rens. 07 67 10 51 64 - 14 rue de la Gralette - contact@carton-vert.com
www.carton-vert.com



APEF La Rochelle

« Occupez-vous de vous, on s'occupe de chez vous » Située dans la zone du Moulin des Chênes Verts, l'APEF, agence de services à domicile, a ouvert ses portes le 16 novembre 2020. La gérante, Liz Deysieu vous propose différents services : Ménage/repassage, Garde d'enfants, Aide aux seniors, Jardinage/bricolage, etc. L'ensemble des prestations sont déductibles ou à crédit d'impôts

à hauteur de 50 %. Vous souhaitez bénéficier d'un service ? N'hésitez plus, Liz vous propose une évaluation à domicile gratuite ainsi qu'un devis gratuit. L'agence est ouverte du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30. En dehors de ces horaires d'ouverture, l'agence est joignable au 06 73 85 81 56.

+ | Rens. 05.46.41.91.90 - larochelle@apef.fr 18 avenue du grand large, Nieul sur mer
Facebook : Apef La rochelle - Site web + demande de devis en ligne : www.apef.fr/agence/apef-larochelle



À la rencontre des paysans-meuniers-boulangers de la Ferme de Claudie.

Paysans-meuniers-boulangers au Payaud, Sylvie et Guillaume Gervail produisent, depuis maintenant quelques semaines, du pain et de la farine,

à partir de céréales cultivées sur la ferme familiale. Tous deux passionnés par les céréales anciennes et désireux de participer à la protection de la biodiversité, leur projet de transformation a débuté en 2018 lorsqu'ils ont entamé leur conversion vers l'agriculture biologique.

Les 40 hectares leur permettent aujourd'hui de cultiver des variétés anciennes de céréales, moulues sur place avec un moulin à meules de pierre. La farine produite est ensuite utilisée pour confectionner des pains, au levain naturel, vendus localement, directement à la ferme les mardis et vendredis après-midi, de 15h à 18h (uniquement sur commande), dans des magasins de producteurs, des épiceries, mais aussi par le biais de plusieurs AMAP. En devenant paysans-meuniers-boulangers, la motivation première de Sylvie et Guillaume était de fournir aux habitants de Nieul sur Mer et des alentours, un produit fini, local et de qualité, entièrement produit et transformé sur l'exploitation.

+ | Rens. La Ferme de Claudie - Rue de l'Emblave
17137 Nieul-sur-Mer lafermedeclaudie@gmail.com

LA PAROLE DE L'OPPOSITION

Période covid et bords de mer à Nieul-sur-Mer

Nous avons tous flâné le long du bord de mer à Nieul-sur-Mer, parfois en prolongeant la promenade jusqu'à Marsilly et même jusqu'à Esnandes vers le nord et aussi en longeant l'Houmeau jusqu'au pont de l'Île de Ré vers le sud... Une magnifique déambulation sur un peu plus de 13 kilomètres.

Nous avons tous pensé un jour à amener un pique-nique pour faire une pause le long de ce parcours mais nous n'avons pas trouvé de mobilier urbain destiné à cet effet.

C'est ainsi que nous avons rêvé : envisager l'installation de tables avec bancs fixés de façon permanente avec poubelles à proximité pour jouir pleinement du bon air et de la vue sur la mer. Nous avons également ciblé des lieux ponctuels et espacés où des artistes de rue exprimeraient leur art : comédiens, danseurs, musiciens, ...

Et sans refaire le monde, nous aurions plaisir à accueillir pour une installation temporaire selon la saison, un marchand de glaces ou un marchand de marrons ou autre ?

Ce serait une façon d'animer nos promenades de fin de semaine ou pendant les congés, de diversifier le décor et d'assurer un petit revenu pour la commune.

Bien évidemment, la nature devra être respectée et les pauses silence de même... Pourtant, nos sorties en famille pourraient être pour chacun un but et une manière de fédérer les souhaits de tous tout en respectant la nature et les gestes barrière nécessaires en cette période Covid 19.

Peut-être un jour notre rêve deviendra-t-il réalité ?

Nous sommes à votre écoute :

Philippe Durieux 06 19 32 17 70

Jacqueline Chevallier 05 46 37 21 39

Christian Tavarès 05 46 37 37 08

Nieul_ensemble@outlook.fr



Programmation culturelle

À l'heure de la rédaction de ce numéro de votre magazine municipal, les mesures sanitaires en vigueur dans le cadre de la crise Covid-19 ne permettent pas d'envisager une programmation culturelle et festive sûre et définitive pour les prochains mois, ce que nous regrettons, bien évidemment.

Au fur et à mesure de l'évolution de la situation et des décisions gouvernementales, nous adapterons notre agenda pour vous offrir à nouveau des moments de culture et de fête, organisés par la municipalité et/ou par les associations nieulaises.

À défaut d'agenda, vous pourrez retrouver toutes les informations sur le site de la commune : www.nieul-sur-mer.fr et notre page Facebook « mairiedenieulsurmer ».

Nous vous disons à très bientôt et attendons avec impatience de vous retrouver.

Suivez l'actualité
de Nieul-sur-Mer
en téléchargeant
l'application
PanneauPocket
et rejoignez-nous
sur Facebook :
Mairie de Nieul-sur-Mer



Le centre de vaccination

Le 24 mars dernier, un 3^{ème} centre de vaccination a ouvert sur l'agglomération rochelaise, à l'espace Michel Crépeau.

- **Horaires d'ouverture** : 9h/17h30 du lundi au vendredi (en fonction des livraisons de vaccins).
 - **La prise de rendez-vous** pour les vaccinations s'effectue par téléphone de préférence au 05 46 30 57 17 ou sur Internet, via la plateforme Doctolib mise à disposition par l'État.
- Ces 2 modes de réservation (standard téléphonique et Doctolib) ne sont accessibles au public que lorsque la mise à disposition de vaccins en nombre suffisant est garantie par les agences nationales.
- **La plateforme téléphonique et Doctolib fonctionnent en alternance** afin d'éviter les doublons. La plateforme est accessible du lundi au vendredi de 9h à 17h. Doctolib est ouvert sur les autres créneaux.
- Il peut être compliqué d'obtenir un créneau horaire, il ne faut donc pas hésiter à renouveler les tentatives d'inscription.
- **De nouveaux créneaux sont régulièrement ouverts** en fonction de l'arrivée des vaccins. À ce jour, le vaccin administré à Nieul-sur-Mer est le Moderna.
 - **Une fois le RDV prit**, il suffit de se présenter au centre de vaccination de l'espace Michel Crépeau à l'heure indiquée, muni de sa carte d'identité, de sa carte vitale et du certificat d'éligibilité.

Une seule personne pour accompagner si nécessaire, merci de respecter cette restriction.

À noter que :

- **Aucun RDV ne peut être pris au centre de vaccination à l'espace Michel Crépeau.**
- **Aucun RDV ne peut être pris auprès de la Mairie (ni par téléphone ni sur place).**